



# Déclarations et Discours

N° 80/4

## LE CANADA ET L'AMÉRIQUE LATINE – HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, à la Conférence sur le développement de la santé et du bien-être, organisée par l'*Ontario Co-operative Programme in Latin America and Caribbean Studies* à Windsor, le 29 mars 1980

...Le présent séminaire est consacré aux problèmes de la santé, du bien-être et du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. La tenue de cet événement au Canada est un rappel de l'intérêt que porte depuis longtemps notre pays à la région. Cet intérêt ira d'ailleurs croissant, puisque nous consacrerons davantage d'attention à cette partie du monde au cours des mois et des années à venir. Je suis donc heureux de pouvoir témoigner de mon engagement personnel en effectuant l'une de mes premières visites officielles à l'étranger à Mexico, le mois prochain.

### Rôle du Canada dans les domaines de la santé et du développement

Avant d'aborder l'essentiel de mon propos, les relations du Canada avec l'Amérique latine, j'ai cru bon de passer en revue rapidement certaines des activités canadiennes dans le domaine qui vous touche plus particulièrement, la santé et le développement. L'intérêt que porte le Canada aux problèmes se posant dans ces secteurs est confirmé par notre participation active aux travaux de l'Organisation panaméricaine de la santé. Membre depuis trois ans maintenant du Comité directeur de l'OPS, nous nous sommes également engagés dans l'assistance technique, dans les programmes d'adduction et d'hygiène en milieu rural, dans la promotion de l'hygiène dentaire, dans la formation des travailleurs de la santé et dans l'élaboration de normes alimentaires et pharmaceutiques.

La promotion de meilleures conditions d'hygiène est également l'un des objectifs des programmes du Centre de recherches pour le développement international en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les projets du CRDI mettent en valeur la recherche appliquée dans le domaine des soins de santé et la participation et le renforcement des institutions de recherche indigènes. Dans le cadre d'un programme appliqué à Cali, en Colombie, l'on étudie le recours à des "promoteurs de la santé", c'est-à-dire des travailleurs non spécialisés qui fournissent des soins primaires au niveau du quartier ou de la petite collectivité locale. Ailleurs en Colombie, le CRDI parraine une étude sur l'utilité des immunisations fournies aux personnes sous-alimentées. Au Paraguay, le CRDI a étudié le rôle que pourraient jouer les écoles rurales dans l'enseignement des soins primaires de santé. En Guyane, il évalue le rôle du personnel paramédical dans la prestation de ces mêmes soins.

L'Agence canadienne de développement international réalise également dans ces régions des programmes axés sur la santé. L'ACDI aide actuellement les pays du Pacte andin à se doter d'une industrie pharmaceutique. A la Trinité, l'Agence a fourni une assistance technique dans le cadre d'un programme communautaire de santé mentale. Elle cherche également à prendre en compte les conséquences possibles de son aide à long

terme sur la santé des populations de la région. C'est ainsi qu'un projet d'adduction d'eau à Belize prévoit la formation d'un personnel indigène qui sera chargé d'assurer la salubrité de l'eau. En Haïti, où il y a une pénurie de soins hospitaliers, la formation de surveillants-hygiénistes dans tous les domaines de la médecine préventive fait partie d'un programme de développement rural intégré. De façon générale, les programmes d'aide du Canada dans le domaine de la santé cherchent à résoudre les problèmes fondamentaux plutôt qu'à employer des palliatifs.

**Principaux thèmes**

Dans le cadre de votre séminaire, vous vous êtes penchés sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Vous savez tous comme ces deux régions sont différentes et ce, en dépit de leur proximité et des liens qui les unissent. Le gouvernement du Canada procède actuellement à une revue de sa politique des Caraïbes. Nos intérêts y sont profonds et de plus en plus nombreux et j'espère bientôt faire une déclaration à ce sujet. Aujourd'hui, je veux toutefois concentrer mes propos sur les relations du Canada avec l'Amérique latine. J'entends m'attacher à deux thèmes principaux:

— Tout d'abord, les relations du Canada avec l'Amérique latine devraient refléter non seulement l'importance économique croissante de cette région mais également l'influence qu'elle exerce actuellement dans les grands débats politiques internationaux. Je crois que ces deux aspects de nos rapports, économique et politique, devraient se renforcer mutuellement.

— En deuxième lieu, les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine devraient témoigner de la diversité de ces derniers. S'il nous faut être sensibles à la dimension régionale, nous devrions par contre éviter de penser surtout en termes d'une politique "régionale". Parallèlement à cette reconnaissance de la diversité de l'Amérique latine, le Canada devrait donner la priorité à un développement plus poussé de ses relations avec les pays où ses intérêts politiques et économiques sont les plus forts.

**L'Amérique latine dans le contexte mondial**

Avant d'aborder le développement des relations bilatérales du Canada avec l'Amérique latine, je veux m'arrêter à la façon remarquable dont l'Amérique latine a émergé sur la scène mondiale.

La plupart des pays latino-américains ont acquis leur indépendance au début du dix-neuvième siècle. Bien qu'ils aient conservé des liens culturels avec leurs anciens maîtres coloniaux et que certains aient pratiqué un commerce important avec l'Europe, ces pays sont demeurés pour une bonne part en marge de la "politique mondiale" où les principaux protagonistes étaient les grandes puissances européennes, les puissances coloniales entre autres. La jeune et vigoureuse république des États-Unis, elle-même isolée de la politique mondiale, est vite devenue l'influence extérieure dominante en Amérique latine. Avec la doctrine de Monroe, les États-Unis déclarèrent que cette région était en quelque sorte leur chasse gardée. L'influence américaine sans doute atteint son point culminant durant la période allant de la fin de la Première Guerre mondiale au début des années 50. C'est ainsi que pendant un siècle et demi l'Amérique latine a été largement étrangère aux grands débats politiques mondiaux. La non-participation de tous les pays latino-américains, à l'exception du Brésil, au

---

hostilités des deux guerres mondiales illustre bien cet isolement.

Au cours des vingt dernières années, l'Amérique latine en est venue à occuper une place beaucoup plus importante sur la scène mondiale. Cela tient, en partie, à des motifs économiques. La nouvelle importance économique de la région se voit d'ailleurs dans plusieurs domaines. A titre d'exemple, le Mexique, le Venezuela et le Brésil ont été, dans les huit premiers mois de l'année 1979, les trois plus gros emprunteurs sur le marché des eurodevises. C'est durant les années 70 que le pétrole a bouleversé l'économie mondiale. Le Venezuela et l'Equateur — tous deux membres de l'OPEP — ainsi que le Pérou ont été les premiers pays latino-américains à profiter de cet "or noir". Le Mexique, qui n'est pas membre de l'OPEP, devrait retirer des bénéfices extraordinaires de son pétrole dans les années quatre-vingts. Au cours de la décennie qui vient de s'achever, les économies nationales ont progressé de façon de plus en plus irrégulière, mais la plupart des pays latino-américains, même ceux qui sont pauvres en pétrole, ont connu une bonne croissance économique. Le Brésil, qui compte à lui seul près de la moitié de la population de l'Amérique latine, s'est développé très rapidement. Son économie est devenue la dixième du monde, et le pays se signale par ses exportations de biens manufacturés.

La nouvelle importance de l'Amérique latine est également le résultat de changements politiques évidents. La poursuite du processus de décolonisation au cours des deux dernières décennies et l'apparition du pouvoir pétrolier dans les années soixante-dix ont modifié le rapport des forces sur le plan international et, partant, l'ordre du jour de la politique mondiale. Les pays du tiers monde constituent maintenant une solide majorité aux Nations Unies. Certes, les pays latino-américains diffèrent beaucoup de la plupart des pays du tiers monde par leur histoire et leur niveau de développement. Il reste cependant que les Latino-Américains ont beaucoup réfléchi aux réformes à effectuer dans l'ordre économique international et ce, dès les années cinquante. C'est ainsi que des personnages aussi exceptionnels que l'Argentin Raul Prebisch, fondateur de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, ont pu jouer un rôle intellectuel d'avant-garde dans le dialogue Nord-Sud. Ce rôle, qui s'est amorcé à la première réunion de la CNUCED en 1964, s'est affirmé vers le milieu des années soixante-dix à la Conférence sur la coopération économique internationale, coprésidée par le Venezuela et le Canada, et se manifeste maintenant au cours de la préparation des négociations mondiales qui se tiendront au sein des Nations Unies et où figureront en bonne part des propositions comme le projet d'un plan de développement de l'énergie mondiale proposé par le Président López Portillo.

L'Amérique latine a également fait sentir sa présence dans d'autres domaines, notamment l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le droit de la mer et le contrôle de la prolifération nucléaire. Toutes ces questions intéressent au plus haut point le Canada. Pour ne citer que l'exemple de la non-prolifération, qui est devenue une composante majeure de notre politique étrangère, nous avons applaudi à l'initiative et à l'esprit novateur des pays latino-américains qui, ayant à leur tête le Mexique, ont élaboré leur propre traité, le Traité de Tlatelolco. Cet instrument qui date de 1967 (trois ans avant le Traité sur la non-prolifération) a fait de l'Amérique latine une zone dénucléarisée. Nous croyons que, par ce geste, les pays latino-améri-

---

cains ont créé un précédent et donné un exemple qui s'applique à d'autres régions du globe et sert dans une large mesure à renforcer la confiance et la stabilité internationales. Nous espérons que le Traité de Tlatelolco s'appliquera bientôt à tous les pays de la région et, en particulier, au Brésil et à l'Argentine; ces deux nations ont les programmes nucléaires les plus avancés mais ne se sont pas senties jusqu'à maintenant, pour des raisons qui leur sont propres, en mesure d'accepter les contraintes imposées par le Traité sur la non-prolifération.

Cette présence actuelle de l'Amérique latine sur la scène mondiale est d'un intérêt direct pour le Canada dans la conduite de sa politique étrangère. Le Canada qui est l'un des plus importants fournisseurs d'aide et qui a joué un rôle très actif dans le débat Nord-Sud se penche actuellement sur des questions telles que le recyclage de pétro-dollars et la gestion de la dette des pays moins développés, la création de plans énergétiques dans les pays en développement pauvres en pétrole et le contrôle de l'explosion démographique qui menace d'annuler une grande part des progrès réalisés dans le tiers monde. Ce sont là des questions qui intéressent également les pays latino-américains, et il devrait nous être possible de coopérer dans la recherche de solutions. En outre, le Canada a des intérêts particuliers dans les Caraïbes où certains pays latino-américains tels que le Venezuela, le Mexique et Cuba ont été actifs et influents. Notons aussi qu'il a, ainsi que divers pays d'Amérique latine joué un rôle de premier plan à la Conférence sur le droit de la mer et que sa collaboration avec ces pays fut très fructueuse. Il existe donc, à mon avis, des possibilités de rapprochement sensible entre le Canada et l'Amérique latine sur nombre de questions politiques et économiques mondiales.

#### **Les liens directs du Canada avec l'Amérique latine**

Le Canada n'est intervenu sur la scène internationale, à titre de nation autonome, qu'assez fort tardivement, n'ayant ouvert une légation à Washington qu'en 1927 et n'ayant établi ses premières relations diplomatiques avec l'Amérique latine qu'au moment de la Seconde Guerre mondiale (cinq missions furent alors créées). Pourtant, il s'était manifesté en Amérique latine longtemps auparavant, d'abord par l'entremise de missionnaires, au Chili notamment, puis par le truchement de sociétés d'utilité publique établies par des Canadiens au Mexique, au Venezuela, en Bolivie et au Brésil. Ses fabricants de machines agricoles ont vendu des moissonneuses-batteuses aux agriculteurs de l'Argentine et des compagnies canadiennes ont construit des chemins de fer et lancé des exploitations minières. Nos relations diplomatiques tardives sont donc l'exception qui confirme l'ancien adage voulant que le commerce suive le drapeau puisque c'est seulement dans les années cinquante que le Canada a donné plus d'envergure à sa représentation diplomatique en Amérique latine.

L'importance de notre commerce avec cette région est d'ailleurs clairement illustrée par le fait qu'elle est notre plus important partenaire commercial après les États-Unis, la Communauté européenne et le Japon. En 1979, nos exportations y totalisaient 2,2 milliards de dollars. Nos ventes au Venezuela seulement s'élèvent à environ 70 millions de dollars (plus que nos exportations en France). De surcroît, plus de 60 pour cent des produits exportés sont des pièces automobiles qui permettent d'employer une main-d'oeuvre qualifiée dans diverses villes, à Windsor entre autres. D'ailleurs, environ 43 p. cent de l'ensemble de nos exportations en Amérique latine sont de

produits finis. Ce pourcentage est le plus élevé de ceux qui figurent dans les statistiques de notre bilan commercial avec nos principaux partenaires.

Les statistiques commerciales sont encourageantes si l'on considère que les exportations canadiennes ont quintuplé entre 1968 et 1979. Il faut dire toutefois qu'après avoir connu une croissance considérable dans les années soixante, la part canadienne du marché latino-américain est restée relativement stable durant les années soixante-dix. Le Canada n'est pas devenu un client important pour l'Amérique latine, pas plus que celle-ci ne l'est devenue pour lui. Sans nier les progrès accomplis, il faut donc reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire pour accroître les échanges de part et d'autre.

A nombre d'égards, nos rapports avec l'Amérique latine sont encore trop "unidimensionnels". Ils continuent à refléter essentiellement les caractéristiques des rapports commerciaux et financiers qui se sont établis à l'origine entre l'Amérique latine et le Canada. Aussi devons-nous donc ajouter de nouvelles dimensions à ces rapports, particulièrement dans les domaines de la coopération industrielle et des échanges technologiques. Certaines similitudes structurelles des économies du Canada et de certains pays latino-américains offrent un vaste potentiel pour la coopération et les entreprises mixtes et ce, de part et d'autre. En matière de connaissances techniques, le Canada a reçu aussi bien qu'il a donné: nos savants ont bénéficié des techniques de cartographie topographique et thématique mises au point au Mexique et en Colombie ainsi que des recherches brésiliennes en géophysique.

Nos relations avec certains pays latino-américains ne manqueront pas d'être marquées par l'importance que nous attachons à la sécurité d'approvisionnement pétroliers à long terme provenant d'une région stable avec laquelle nous avons traditionnellement eu des rapports amicaux. Nous croyons que la complémentarité de nos économies et les possibilités de coopération devraient être fort attrayantes pour les deux parties.

L'Amérique  
latine dans sa  
dimension  
"régionale"

En raison de sa nouvelle importance sur la scène politique mondiale et de son potentiel économique manifeste, l'Amérique latine est une région qui présente un intérêt particulier pour le Canada. Je crois donc que nous devrions, dans l'élaboration de notre politique latino-américaine, nous garder de considérer l'Amérique latine essentiellement dans une perspective régionaliste et de l'imaginer comme étant homogène. Naturellement, la coopération latino-américaine a une dimension régionale. (Le Canada a appuyé cette coopération, tout à fait conscient de cette dimension régionale, comme en témoigne son statut d'observateur permanent à l'OEA, son adhésion à l'Organisation panaméricaine de la santé, à la Banque interaméricaine de développement et à d'autres institutions ayant une vocation latino-américaine. Sa participation financière à la Banque interaméricaine de développement se situe maintenant aux environs de 750 millions de dollars et, de plus, il verse 237 millions de dollars au Fonds des opérations spéciales que la BID a mis sur pied pour financer des projets de développement social.)

Toutefois, il reste que la diversité de l'Amérique latine est l'une de ses caractéristiques principales. Le Canada devrait en tenir compte dans son approche. Les pays qui

s'échelonnent du Rio Grande à la Terre de Feu diffèrent beaucoup sur le plan de leurs politiques intérieures et extérieures, de leur développement économique et de leurs secteurs de concentration et, aussi, de leur superficie. Le pays le plus grand, le Brésil, a une langue différente de celle des autres pays de la région. La géographie a dressé des barrières formidables qui entravent la communication et qui ont beaucoup retardé le développement de réseaux de transports. C'est d'ailleurs pourquoi le commerce intra-régional ne représente encore qu'environ 15 p. cent des exportations totales de la région, chiffre qui, en dépit de sa modestie, constitue un accroissement considérable par rapport au passé. Certes, la géographie, l'histoire et la culture ont tissé des liens qui donnent un sens à la dimension régionale de l'Amérique latine (D'ailleurs, au cours des deux dernières décennies, des efforts considérables ont été faits pour accroître les rapports régionaux par le truchement d'accords commerciaux, d'échanges culturels, de relations diplomatiques et de voies de transports et de communication améliorées.) Il reste cependant que l'Amérique latine ne constitue pas une "région" au sens que ce mot prend pour l'Europe et particulièrement l'Europe occidentale.

La politique du Canada devrait donc varier en fonction des caractéristiques particulières des pays, fort différents, qui constituent l'Amérique latine. Je crois que les Latino-Américains eux-mêmes réagiront positivement à une telle attitude, de même façon que les Canadiens réagissent positivement quand d'autres pays montrent clairement qu'ils sont conscients de notre réalité particulière.

**Orientations futures de la politique canadienne**

La nouvelle importance de l'Amérique latine exige que le Canada accorde davantage d'attention à ses relations avec les pays de cette région. Il est dans l'ordre des choses que cette attention porte surtout sur les pays qui présentent le plus d'intérêt économique et politique pour le Canada, et aux premiers rangs desquels doivent figurer le Brésil, le Mexique et le Venezuela.

Le Venezuela est maintenant devenu le cinquième partenaire commercial du Canada; il a été notre principale source d'approvisionnement en pétrole étranger, nous fournissant environ 40 p. cent de nos importations. L'instabilité du Moyen-Orient fait ressortir l'importance que revêtent pour le Canada les approvisionnements pétroliers de l'hémisphère occidental et je suis d'avis qu'il est dans notre intérêt à long terme d'établir des liens plus étroits avec le Venezuela dans le domaine de l'énergie. En ce qui a trait aux achats de produits canadiens, le Venezuela suit les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Étant donné l'expansion rapide de son économie et la croissance de ses revenus pétroliers, le Venezuela offre d'excellents débouchés au Canada qui peut espérer accroître ses exportations de biens et de services, développer des entreprises conjointes, par exemple dans le domaine de la technologie des sables pétrolifères. Le Canada devrait également devenir un marché de plus en plus intéressant pour les exportations vénézuéliennes autres que le pétrole. Nous avons réussi à établir des relations étroites avec le Venezuela et j'ai bon espoir que le gouvernement de ce pays sera réceptif à notre volonté d'élargir et de renforcer nos liens politiques et économiques.

Le Mexique est notre voisin latino-américain le plus proche. Situé, comme nous

quelque peu à l'ombre du géant américain, il a dû faire face aux problèmes liés à une forte concentration industrielle et à diverses questions transfrontalières. Nous sommes l'un et l'autre soucieux de diversifier nos relations et le Canada est heureux d'être parmi les cinq pays avec lesquels le Mexique entend resserrer ses liens. Nous avons l'intention de réagir de la façon la plus positive et la plus novatrice possible à cette offre du Mexique.

La richesse pétrolière et l'industrialisation croissante du Mexique donnent tout lieu de croire que celui-ci jouera un rôle clé aussi bien dans notre hémisphère que sur la scène mondiale. Le Mexique, dont les importations se sont accrues de près de 50 p. cent l'an dernier, offre des débouchés très prometteurs pour les biens manufacturés canadiens. De plus, il envisage, aux termes de son plan de développement économique, des dépenses de 40 milliards de dollars. Ces prévisions augurent fort bien pour le Canada qui a déjà pris des initiatives afin de resserrer ses liens avec lui. Nous avons notamment conclu un accord prévoyant des échanges culturels. Au début de 1979, nous avons également conclu deux accords importants sur la coopération dans le domaine de l'énergie et dans le secteur industriel. L'accord de coopération énergétique est particulièrement important pour le Canada et le Mexique. Il permet au Mexique de réduire sa dépendance face au marché américain tout en garantissant au Canada des approvisionnements pétroliers. En contrepartie d'un accroissement de ces approvisionnements, le Mexique escompte un accroissement de sa coopération industrielle avec le Canada dans de nombreux domaines. Je me réjouis à l'idée de la venue du Président Lopez Portillo au Canada en mai: sans doute pourrions-nous alors faire des progrès sensibles dans la mise en oeuvre de nos accords de coopération dans les secteurs énergétique et industriel. Il est également prévu que les entretiens engloberont les grandes questions politiques et économiques mondiales. De toute évidence, nos relations devront être, à l'avenir, à la fois politiques et économiques.

Du fait de sa population, de son industrie, de ses immenses ressources inexploitées et de sa croissance impressionnante, le Brésil a manifestement une grande importance économique. Les investissements canadiens au Brésil, qui remontent loin dans le passé, totalisent maintenant 1 milliard de dollars, montant qui n'est dépassé que par celui de nos investissements aux États-Unis. Nos banques sont très actives au Brésil, l'ensemble de leurs prêts totalisant près de 4 milliards de dollars. Sur le plan commercial, nos échanges ont dépassé l'an dernier 700 millions de dollars. Le Canada a été heureux de conclure en janvier une vente de blé qui lui rapportera environ 700 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Le Brésil se propose de tripler la capacité de ses centrales électriques dans la prochaine décennie, essentiellement en augmentant sa production de houille blanche, domaine où la compétence du Canada est bien établie. Il vient également de lancer un programme novateur concernant la fabrication de gasohol à partir de matières végétales. Le Brésil qui a le potentiel voulu pour devenir une puissance mondiale exerce déjà une influence déterminante dans des pays aussi éloignés que l'Iraq et l'Angola, parfois en tant que partenaire commercial. Le Canada espère développer des liens économiques, politiques et culturels beaucoup plus étroits avec ce pays en plein essor.

Tout en resserrant nos relations avec le Mexique, le Brésil et le Venezuela, nous

devrons accroître nos relations avec les pays du Pacte Andin, notamment la Colombie, le Pérou, la Bolivie et l'Équateur, où apparaissent actuellement d'importants débouchés commerciaux et financiers ainsi qu'avec les six pays de l'Amérique centrale dont nous avons activement favorisé le développement économique. Ces pays offrent des possibilités particulièrement intéressantes en ce qui concerne la création d'entreprises mixtes et les débouchés pour les biens d'équipement. Nous envisagerons de promouvoir nos relations économiques avec les pays du Cône sud dont les économies se développent rapidement et qui réservent un bon accueil à une participation industrielle et commerciale du Canada. Nous entendons également nous rapprocher des pays latins des Caraïbes tels la République dominicaine, Haïti, qui bénéficie d'une aide canadienne importante (seule nation francophone d'Amérique latine, Haïti est unie au Canada par des liens culturels et linguistiques évidents), et Cuba, qui représente le quatrième marché en importance pour nos exportations en Amérique latine.

J'ai choisi aujourd'hui d'accentuer les aspects positifs de nos relations avec l'Amérique latine ainsi que les possibilités qu'elles recèlent. J'ai jugé qu'il était à la fois désirable et approprié d'agir ainsi, mais il ne doit pas subsister de malentendu. Depuis longtemps le Canada se fait un point d'honneur de défendre les droits de l'homme. Aujourd'hui autant qu'hier nous sommes préoccupés par les violations de ces droits qu'elles soient perpétrées en Amérique latine ou ailleurs dans le monde. Ces violations nous touchent profondément et ne peuvent manquer d'altérer le ton et la substance de nos relations bilatérales. Personne ne devrait s'étonner de cette réaction de la part d'un pays où le respect des droits individuels fait partie intégrante des traditions. Nos convictions à cet égard nous ont d'ailleurs amenés au cours des années à oeuvrer pour l'amélioration de la condition humaine en favorisant le développement et en soutenant le principe du droit immuable et les principes démocratiques fondamentaux.

Je voudrais que nos amis d'Amérique latine comprennent qu'en respectant les droits de la personne ils créent un climat favorable à nos relations, alors qu'en les violant — et particulièrement s'il s'agit de violations flagrantes — ils ne peuvent que leur nuire. Jusqu'où le Canada peut-il et doit-il aller pour faire connaître ses vues? Chaque cas appelle une réponse particulière. En Amérique latine et ailleurs, nous devons avoir pour objectif de contribuer à une amélioration véritable de la situation au chapitre des droits de la personne et ce, en recourant soit à des initiatives privées ou publiques, soit aux deux. Dans cette optique, il faut donc, avant de faire une déclaration publique, juger dans quelle mesure cette dernière permettra d'atteindre les résultats recherchés. C'est là une règle importante que j'entends suivre rigoureusement dans l'examen de cas qui me seront soumis dans les mois à venir.

## Conclusion

La prochaine décennie nous offrira d'excellentes occasions d'élargir et de renforcer nos liens avec l'Amérique latine. Il faudra cependant non seulement que le gouvernement canadien redouble ses efforts mais que nos écoles et nos universités s'efforcent davantage d'enseigner l'espagnol et le portugais et que nos médias s'intéressent activement à l'Amérique latine. Le gouvernement entend travailler de près avec les entreprises, avec l'Association canadienne pour l'Amérique

---

latine et les Caraïbes ainsi qu'avec la Chambre de commerce Canada-Brésil, car tous ces organismes jouent un rôle primordial dans le développement et l'amélioration des relations entre les milieux d'affaires canadiens et les différents pays latino-américains.

Il faut que les relations canadiennes avec l'Amérique latine perdent de leur caractère "unidimensionnel". Dans le domaine économique, la coopération industrielle et les échanges technologiques doivent prolonger les relations commerciales et ces liens économiques devraient être, eux, consolidés par des liens politiques, les questions hémisphériques aussi bien qu'internationales devant jouer un rôle égal dans la création de ces liens. Il faudrait donc que les contacts, au niveau des ministres et des hauts fonctionnaires, se fassent plus nombreux, qu'ils se diversifient, qu'ils constituent un cadre favorisant des relations économiques et culturelles plus étroites, dans les secteurs public et privé, relations qui, à leur tour, devraient susciter les contacts.

Mesdames et Messieurs, je partage votre intérêt pour la santé, le bien-être et le développement des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes car il est très important, à mon avis, que le Canada contribue à améliorer la situation dans ces trois secteurs. Mais laissez-moi vous dire que l'intérêt que je porte — ainsi que vous sans doute — à ces pays englobe également les relations qu'ils entretiennent avec le Canada, soit en tant que région, soit en tant que nations individuelles. Dorénavant, j'accorderai une attention spéciale à l'état des relations du Canada avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et ce, particulièrement dans une perspective d'avenir. Il faut non seulement surveiller l'état de santé de ces relations, mais aussi traiter les complications qui pourraient survenir à l'occasion. Fait plus important encore, il nous faut activement trouver des moyens de rendre les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Caraïbes plus saines qu'elles ne l'ont jamais été par le passé.

---

S/C